

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa quatrième réunion ordinaire de l'année le 18 décembre 2014, dans la Salle du Conseil de la Banque Centrale à Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance de l'évolution, au cours de l'année 2014, de la situation macroéconomique au niveau mondial et sous régional, ainsi que des perspectives pour l'année 2015.

Au niveau international, la reprise de l'activité économique mondiale, amorcée dès le début de l'année 2014, s'est poursuivie, mais à un rythme moins soutenu que prévu initialement. Pour 2015, la révision à la baisse des prévisions de croissance s'explique par le redémarrage difficile des crédits à l'économie, malgré les politiques monétaires accommodantes qui ont été mises en place par les principales banques centrales.

Au plan sous-régional, sous l'effet notamment de la chute des cours du pétrole brut, les prévisions actualisées **pour 2014** font état : *i*) d'une croissance réelle de 4,9 % au lieu d'une prévision antérieure de 5,6 %, contre 1,3 % en 2013, *ii*) d'une dégradation des soldes budgétaires, base engagements, hors dons, et courant respectivement à -2,8 % du PIB (contre -2,0 % en 2013) et -11,1 % du PIB (contre -6,5 % en 2013), et *iii*) du maintien des tensions inflationnistes à 3,7 % par rapport aux prévisions antérieures, contre 2,0 % en 2013. Dans le même temps, le taux de couverture extérieure de la monnaie reviendrait à 95,7 %.

Pour 2015, les résultats actualisés tablent sur : *i*) le maintien du taux de croissance réelle autour de 5,0 % grâce au dynamisme du secteur non pétrolier ; *ii*) une baisse des pressions inflationnistes à 2,7 % ; *iii*) une stabilisation du taux de couverture extérieure de la monnaie autour de 95,5 % ; *iv*) une détérioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à -3,9 % du PIB ; et *v*) une augmentation du déficit extérieur courant à -13,8 % du PIB.

Toutefois, de nombreux facteurs de risque pourraient influencer ces perspectives, au nombre desquels : *i*) une baisse plus prononcée que prévue des cours du pétrole brut, *ii*) une reprise plus lente dans la zone Euro ; *iii*) le ralentissement de la demande des pays émergents ; *iv*) la menace du groupe terroriste BOKO HARAM à l'Extrême Nord du Cameroun ; et *v*) la persistance de la crise centrafricaine.

Le CPM a évalué l'impact de la baisse brutale des cours du pétrole sur le cadre macroéconomique et la situation budgétaire des Etats. Dans ce contexte et sans préjudice du principe d'extinction progressive des avances statutaires aux Etats auquel il réaffirme son attachement, il a décidé de maintenir en 2015, à titre exceptionnel et provisoire, à leur niveau atteint au 31 décembre 2013, les plafonds d'avances statutaires des Etats.

Tenant compte de ces analyses, et après examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire, le CPM a décidé de maintenir inchangé son principal taux directeur à 2,95 %.

Le CPM a, en outre, approuvé le dispositif juridique et réglementaire régissant la pension livrée et celui instituant le marché des Titres de Créances Négociables dans la CEMAC, qui seront soumis à l'adoption du Comité Ministériel de l'UMAC.

Abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation à fin novembre 2014 et approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour le premier trimestre 2015.

Enfin, le CPM a adopté le calendrier de ses réunions ordinaires pour l'année 2015 ainsi qu'il suit :

- Deuxième décade de mars ;
- Première décade de juillet ;
- Dernière décade d'octobre ;
- Deuxième décade de décembre./-

Fait à Douala, le 18 Décembre 2014

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Lucas ABAGA NCHAMA